



UL INTERNATIONAL (UK) LTD  
Wonersh House, Building C,  
The Guildway,  
Old Portsmouth Road,  
Guildford. GU3 1LR.  
Royaume-Uni.



désigné en vertu de l'article 29 du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'EOTA (Organisation européenne pour l'évaluation technique, [www.eota.eu](http://www.eota.eu))

## Évaluation technique européenne

**ETE 17/0582**  
**du 19/07/2017**

**Organisme d'évaluation technique délivrant cette ETE et désigné en vertu de l'Article 29 du règlement (UE) n° 305/2011 : UL International (UK) Ltd**

**Nom commercial du produit de construction**

Nullifire FR230

**Famille de produits dont relève ce produit de construction**

Produit de calfeutrement et de compartimentage au feu :

- Calfeutremments de pénétration

**Fabricant**

tremco-illbruck Ltd  
Coupland Rd  
Hindley Green  
Wigan  
WN2 4HT

**Usine(s) de fabrication**

H/001

**Cette évaluation technique européenne renferme**

8 pages dont 1 Annexe faisant partie intégrante de cette évaluation.

**La présente évaluation technique européenne est délivrée en vertu du règlement (UE) n° 305/2011 selon**

L'ETAG 026-2, édition de 2011, utilisé comme Document d'évaluation européen (DEE).

Les traductions en langue étrangère de cette évaluation technique européenne doivent correspondre intégralement à l'original du document délivré et doivent être identifiées en tant que telles.

Toute reproduction de la présente évaluation technique européenne doit inclure l'intégralité du document, y compris dans le cas d'une transmission par voie électronique. Toutefois, une reproduction partielle peut être effectuée, sous réserve d'avoir obtenu la permission par écrit de l'organisme d'évaluation technique. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

**Table des matières**

<b>I. PARTIES SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE EUROPÉENNE</b> . . . . .	<b>3</b>
1 Description technique du produit . . . . .	3
2 Spécification des usages prévus du produit conformément au document d'évaluation européenne applicable : ETAG n° 026 : PARTIE 2 . . . . .	3
3 Performance du produit et références aux méthodes employées pour son évaluation . . . . .	5
4 ÉVALUATION ET VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES (CI-APRÈS EPVC) DU SYSTÈME EN APPLICATION, AVEC RÉFÉRENCE À SA BASE JURIDIQUE . . . . .	6
5 Détails techniques requis pour la mise en œuvre du système EPVC, tel que décrit dans le DEE concerné .	6
6 Publié le : . . . . .	7
<b>ANNEXE A – Classement de résistance au feu – Nullifire FR230</b> .....	<b>8</b>
A.1 Constructions de planchers maçonnés / béton d'une épaisseur minimale de 150 mm .....	8
A.1.1 Calfeutrement de passage de câbles avec système Nullifire FR230 de 100 mm d'épaisseur intégrant un boîtier de panneau isolant et un coffrage en panneau isolant .....	8

## I. PARTIES SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE EUROPÉENNE

### 1 Description technique du produit

- 1) Nullifire FR230 est un mortier de plâtre, qu'on utilise afin de rétablir la performance de résistance au feu des constructions de planchers dans lesquelles des ouvertures sont réalisées pour le passage d'un ou plusieurs traversants.
- 2) Le mortier Nullifire FR230 est fourni sous forme de poudre sèche dans un sac, et est mélangé avec de l'eau à la concentration requise avant installation.
- 3) Une fois mélangé, le mortier Nullifire FR230 est déversé sur un panneau de laine de roche minérale de 50 mm d'épaisseur référencé Firetherm Shutterbatt (140 kg/m<sup>3</sup>) ou Nullifire FB750.
- 4) Le demandeur a présenté une déclaration écrite selon laquelle le produit Nullifire FR230 ne contient aucune substance nécessitant un classement comme matière dangereuse en vertu de la directive 67/548/CEE et du règlement (CE) n° 1272/2008, ni figurant dans la « Liste indicative de substances dangereuses » de l'EGDS – en tenant compte des conditions d'installation du produit de construction et des scénarios de dégagement qui en résultent.

Outre les clauses spécifiques contenues dans la présente évaluation technique européenne et relatives aux substances dangereuses, d'autres conditions peuvent s'appliquer à ces produits concernés (à savoir notamment la transposition de la législation européenne, ainsi que les lois, règlements et dispositions administratives en vigueur au niveau national). Lorsqu'elles s'appliquent, ces prescriptions doivent également être respectées afin d'être en entière conformité avec les dispositions de la Directive sur les produits de construction.

### 2 Spécification des usages prévus du produit conformément au document d'évaluation européenne applicable : ETAG n° 026 : PARTIE 2

Des informations détaillées et les données afférentes sont fournies à l'Annexe A.

- 1) L'usage prévu du système Nullifire FR230 est de rétablir la résistance au feu des constructions de planchers maçonnés / béton lorsqu'elles sont traversées par différents câbles.
- 2) Les éléments de construction spécifiques pour lesquels le système Nullifire FR230 peut être utilisé pour fournir un calfeutrement de pénétration sont les suivants :
  - a. Planchers maçonnés / béton : le sol doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm et être constitué de béton cellulaire ou de béton d'une densité minimale de 650 kg/m<sup>3</sup>.

La construction porteuse doit être classifiée selon la norme EN 13501-2 pour la durée de résistance au feu requise.

- 3) Le système Nullifire FR230 peut être utilisé pour obtenir un calfeutrement de pénétration pour des câbles et chemins de câbles (pour plus de détails, voir l'Annexe A).
- 4) Le total des sections transversales des traversants (y compris l'isolation) ne doit pas dépasser 60 % de l'aire de pénétration.

- 5) Le système Nullifire FR230 peut être utilisé pour calfeutrer les ouvertures dans l'élément de séparation de dimensions maximales de 800 x 600 mm dans un plancher. Les calfeutremments/ouvertures adjacent(e)s doivent être séparé(e)s au minimum de 200 mm. Les traversants doivent être installés au moins à 100 mm des bords de calfeutrement. Les traversants au sein du système du calfeutrement Nullifire FR230 ne nécessitent pas de distance minimale de séparation, sauf pour les tuyaux qui doivent être placés à 100 mm minimum des autres traversants passant dans l'ouverture.
- 6) Les traversants dans les planchers seront soutenus à 200 mm et à 450 mm de la face supérieure. Les traversants dans les murs seront soutenus à 200 mm et à 450 mm des deux côtés du mur.
- 7) Les dispositions prises dans la présente évaluation technique européenne sont fondées sur 10 ans de durée de vie utile anticipée du produit Nullifire FR230, sous réserve que les conditions énoncées dans la fiche technique du produit soient respectées en ce qui concerne l'emballage/le transport/ le stockage/l'installation/l'utilisation/les réparations. Les indications relatives à la durée de vie utile ne sauraient être interprétées comme une garantie fournie par le fabricant ; elles doivent servir uniquement à choisir les produits pertinents en rapport avec la durée de vie utile prévue et économiquement raisonnable de l'ouvrage.
- 8) Type Z<sub>2</sub> : produit destiné à l'utilisation dans des conditions internes à classes d'humidité inférieures à 85 % RH (humidité relative), à l'exclusion de températures inférieures à 0 °C, sans exposition aux intempéries ou aux UV.

### 3 Performance du produit et références aux méthodes employées pour son évaluation

Type de produit : Mortier		Usage prévu : Calfeutrement de pénétration
Prescriptions minimales pour les travaux de construction	Caractéristique essentielle	Performance
	Résistance mécanique et stabilité	
-	Aucune	Non pertinent
Sécurité en cas d'incendie		
EN 13501-1	Réaction au feu	Classe A1
EN 13501-2	Résistance au feu	Annexe A
Hygiène, santé et environnement		
EN 1026:2000	Perméabilité à l'air (propriété du matériau)	Pas de performance déterminée
ETAG n° 026 : PARTIE 2, Annexe C	Perméabilité à l'eau (propriété du matériau)	Pas de performance déterminée
Déclaration de conformité	Dégagement de substances dangereuses	Déclaration de conformité
Sécurité d'utilisation		
EOTA TR 001:2003	Résistance mécanique et stabilité	Pas de performance déterminée
EOTA TR 001:2003	Résistance aux chocs /mouvements	Pas de performance déterminée
EOTA TR 001:2003	Adhérence	Pas de performance déterminée
Protection contre le bruit		
EN 10140-2/ EN ISO 717-1	Isolation aux bruits aériens	Pas de performance déterminée
Économie d'énergie et isolation thermique		
EN 12664, EN 12667 ou EN 12939	Propriétés thermiques	Pas de performance déterminée
EN ISO 12572 EN 12086	Perméabilité à la vapeur d'eau	Pas de performance déterminée
Aspects généraux de l'aptitude à l'emploi		
EN 13162 ou EN 14303, EN ISO 1519	Longévité et facilité d'entretien	Z <sub>2</sub>

**4 ÉVALUATION ET VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES (CI-APRÈS EPVC) DU SYSTÈME EN APPLICATION, AVEC RÉFÉRENCE À SA BASE JURIDIQUE**

Selon la décision 1999/454/CE de la Commission, du 22 juin 1999, relative à la procédure d'attestation de conformité des produits de construction conformément à l'article 20(2) de la Directive 89/106/CEE du Conseil en ce qui concerne les produits de protection des structures contre le feu, calfeutrements et joints résistant au feu, publiée dans le Journal officiel des Communautés européennes (JO) N° L178/52 du 14/07/1999 (consulter <http://eur-lex.europa.eu/JOIndex.do> de la Commission européenne), dans sa version modifiée, le ou les système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances (voir l'Annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011) figurant dans le ou les tableau(x) suivant(s) s'applique(nt).<sup>1</sup>

<b>Produit(s)</b>	<b>Usage(s) prévu(s)</b>	<b>Niveau(x) ou classe(s)</b>	<b>Système(s)</b>
Produits de calfeutrement et de compartimentage au feu	Pour le compartimentage au feu et/ou la protection contre le feu ou la résistance au feu	Tous	1

**5 Détails techniques requis pour la mise en œuvre du système EPVC, tel que décrit dans le DEE concerné**

Obligations du fabricant :

Contrôle de production en usine

Le fabricant est tenu de procéder à un contrôle interne permanent de la production. Toutes les informations, exigences et réglementations adoptées par le fabricant seront systématiquement reprises dans des documents, sous forme de procédures et modes opératoires écrits, y compris les résultats obtenus qui devront être consignés. Ce système de contrôle de la production permettra de garantir que le produit est conforme aux dispositions de la présente évaluation technique européenne.

Le fabricant ne doit utiliser que des matériaux constitutifs / initiaux / bruts tels que déclarés dans la documentation technique de la présente évaluation technique européenne.

Le contrôle de production en usine sera conforme au Plan de contrôle datant de novembre 2015 relatif à l'évaluation technique européenne ETE 17/0582 délivrée le 19/07/2017, qui fait partie de la documentation technique de la présente évaluation technique européenne. Le « plan de contrôle » est défini dans le cadre du système de contrôle de production en usine géré par le fabricant et il est déposé auprès d'UL International (UK) Ltd.

Les résultats du contrôle de production en usine seront enregistrés et évalués conformément aux conditions fixées par le plan de contrôle.

---

<sup>1</sup> Journal officiel des Communautés européennes L178/52 du 14/7/1999

Autres obligations du fabricant

Informations complémentaires

Le fabricant doit fournir une fiche technique et des instructions d'installation qui contiennent au minimum les informations suivantes :

(a) Fiche technique :

- Champ d'application :
- Les éléments de construction auxquels le calfeutrement de pénétration est adapté, ainsi que le type et les propriétés des éléments de construction, comme l'épaisseur minimale, la densité et, dans le cas de constructions légères, les spécifications de construction.
- Les limites du calfeutrement de pénétration en matière de dimension, d'épaisseur minimale, etc.
- La construction du calfeutrement de pénétration, y compris les composants et autres produits requis (par ex. le matériau de doublage), en indiquant clairement s'ils sont spécifiques ou de type générique.
- Les traversants pour lesquels le calfeutrement de pénétration est adapté, ainsi que le type et les propriétés des traversants, à savoir les matériaux, le diamètre, l'épaisseur, etc. dans le cas de conduites incluant des matériaux isolants ; les supports/fixations requis/autorisés (par ex. les chemins de câbles)

(b) Instructions d'installation :

- Étapes à suivre
- Procédure en cas de modification a posteriori
- Stipulations relatives à la maintenance, la réparation et le remplacement

## 6 Publié le :

**19/07/2017**

Rapport réalisé par :



C. Johnson  
Ingénieur fonctionnel  
Technologies pour la sécurité des  
bâtiments et des personnes

Revu par :



C. W. Miles  
Directeur commercial – Europe et Amérique  
latine  
Technologies pour la sécurité des bâtiments et  
des personnes

**Pour le compte d'UL International (UK) Ltd.**

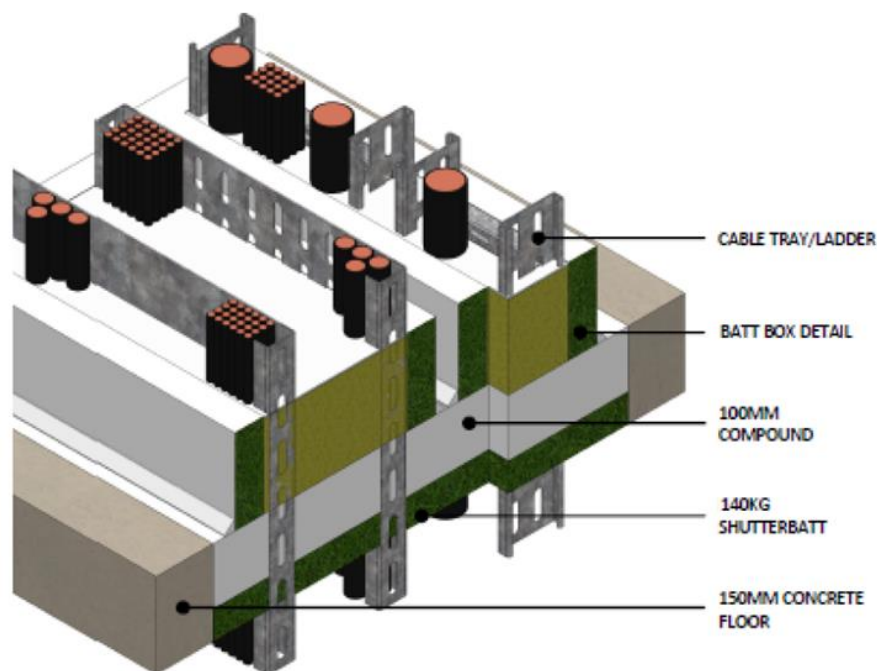
## ANNEXE A – Classement de résistance au feu – Nullifire FR230

### A.1 Constructions de planchers maçonnés / béton d'une épaisseur minimale de 150 mm

#### A.1.1 Calfeutrement de passage de câbles avec système Nullifire FR230 de 100 mm d'épaisseur intégrant un boîtier de panneau isolant et un coffrage en panneau isolant

**Calfeutrement de pénétration** : Câbles traversants une construction de planchers maçonnés / béton. Nullifire FR230 de 100 mm installé sur coffrage en panneau isolant de 50 mm pour former un calfeutrement de 150 mm d'épaisseur totale. Un boîtier de panneau isolant de 150 mm de profondeur est installé sur le calfeutrement Nullifire FR230, constitué d'un panneau isolant Nullifire FB750 de 50 mm d'épaisseur rempli de laine de roche à base de fibres minérales de 64 kg/m<sup>3</sup> et enduit des deux côtés de 3 mm de mastic Nullifire FS702. Dimensions maximales du calfeutrement : 800 x 600 mm.

Détails de construction :



CABLE TRAY/LADDER	CHEMIN DE CÂBLES / ÉCHELLE A CÂBLES
BATT BOX DETAIL	DÉTAIL DU BOÎTIER DE PANNEAU ISOLANT
100MM COMPOUND	MORTIER D'ÉPAISSEUR 100 MM
140KG SHUTTERBATT	COFFRAGE EN PANNEAU ISOLANT (140 KG)
150MM CONCRETE FLOOR	SOL EN BÉTON DE 150 MM

#### A.1.1.1 Calfeutrement de passage de câbles avec mortier de 100 mm d'épaisseur et boîtier de panneau isolant

Traversants	Classement
Câbles électriques jusqu'à 21 mm de $\varnothing$ (simples, en bottes et sur chemins/échelles en acier jusqu'à 500 mm de largeur)	EI 240
Câbles de télécommunications jusqu'à 21 mm de $\varnothing$ fixés en bottes de 100 mm de $\varnothing$ au maximum	
Câbles électriques de 22 à 80 mm de $\varnothing$ (simples, en bottes et sur chemins/échelles en acier jusqu'à 500 mm de largeur)	E 240, EI 120
Câbles sans gaine jusqu'à 24 mm de diamètre	